

REVUE DE THÉOLOGIE ET DE PHILOSOPHIE

Consignes éditoriales

I. Présentation générale des manuscrits

Présentation : sans justification à droite, et sans mise en forme spécifique, ni tabulations, ni séparations de mots en fin de ligne.

Alinéas : signalés par un retour de ligne, sans ligne blanche, sauf exception (avant une conclusion).

Longueur : articles entre 30'000 et 50'000 signes, espaces comprises ; études critiques entre 20'000 et 30'000 signes, espaces comprises ; comptes rendus d'ouvrages entre 1'500 et 3'500 signes, espaces comprises.

Titres : titre en majuscules et caractères **gras** ; éventuel sous-titre en minuscules et caractères **gras** ; prénom(s) et nom de l'auteur en PETITES CAPITALES, sans gras. Titres des comptes rendus d'ouvrages : titre de l'ouvrage recensé, avec références complètes (*cf.* partie III).

Sections de l'article : signalées par des intertitres (précédés et suivis d'une ligne blanche) et une numérotation adéquate ; en règle générale, deux niveaux de hiérarchisation (paragraphe et sous-paragraphe) ; intertitres du premier niveau : en minuscules et caractères **gras** ; intertitres du second niveau : en *italiques*, sans gras.

Références bibliographiques : dans les notes de bas de page (exception : bibliographie en fin d'article, *cf.* partie III). Numérotation continue des notes dans l'article (procédure d'appel de note à partir du logiciel). Pas de notes de bas de page dans les comptes rendus d'ouvrages.

Police : *Times New Roman* ; taille 12 pour le corps du texte et 10 pour les notes de bas de page. Interligne : 1,5. Caractères non latins (grec, hébreu, etc.) impérativement en *police unicode*.

Résumé : entre le titre et le corps de l'article, max. 1'000 signes, espaces comprises. Phrases courtes, claires et précises, pour la traduction en anglais. Si possible, version anglaise du résumé.

II. Normes pour les références bibliographiques en bas de page

a) *Ouvrages*

Prénom[s] entier[s] ou initiale[s] en caractères standard, nom en PETITES CAPITALES, titre (et éventuellement sous-titre) en *italiques*, lieu d'édition, maison d'édition, date de parution, pagination spécifique (soit p. 1-10; soit p. 1 *sq.*, lorsque la fin du passage n'est pas précisée). Plusieurs auteurs : noms séparés par des virgules ; plus de trois : mention du premier, suivi de « ET AL. » (pour « ET ALII »).

Exemple :

P. RICŒUR, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, 1986, p. 101-117 ou p. 101 *sq.*

Éditeur : nom suivi de « (éd.) ». S'il y a plusieurs éditeurs : noms séparés par des virgules ; à la fin de la liste : « (éds) » ; plus de trois : mention du premier, suivi de « ET AL. » (pour « ET ALII »).

Exemple :

M. BOSS, G. ÉMERY, P. GISEL (éds), *Postlibéralisme ? La théologie de George Lindbeck et sa réception*, Genève, Labor et Fides, 2004.

S'il y a plusieurs éditions de l'ouvrage : numéro de l'édition en exposant derrière l'année de parution ; éventuellement : mention de l'année de la première après le titre, entre parenthèses.

S'il y a plusieurs lieux et maisons d'édition : mentions séparées par des barres obliques ; plus de

trois : mention du premier et de la première, suivi de « et al. » (pour « et alii »).

Exemple:

Jean-Daniel MACCHI, Christophe NIHAN, Thomas RÖMER (éds), *Introduction à l'Ancien Testament* (2004), Genève, Labor et Fides, 2009².

Titres de langue anglaise : majuscules aux initiales de chaque mot (sauf prépositions, conjonctions, pronoms relatifs et articles).

Exemples:

Guy G. STROUMSA, *A New Science. The Discovery of Religion in the Age of Reason*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2010.

Oleg GRABAR, Benjamin Z. KEDAR (éds), *Where Heaven and Earth Meet : Jerusalem' s Sacred Esplanade*, Jerusalem / Austin, TX, Yad Ben-Zvi Press / University of Texas Press, 2009.

b) Articles de revues

Prénom[s] entier[s] ou initiale[s] en caractères standard, nom en PETITES CAPITALES, titre (et éventuellement sous-titre) en caractères standard, entre guillemets français (« ») ; nom de la revue en *italiques*, tome en chiffres arabes et date du tome entre parenthèses, pagination spécifique.

Exemple :

Ph. MONBRUN, «Apollon, le scorpion et le frêne à Claros», *Kernos* 16 (2003), p. 143-170.

c) Articles d'ouvrages collectifs

Prénom[s] entier[s] ou initiale[s] en caractères standard, nom en PETITES CAPITALES, titre (et éventuellement sous-titre) en caractères standard, entre guillemets français (« »), suivi de « in : », puis références du livre et pagination spécifique (*cf.* ci-dessus).

Exemple :

L. BRUIT ZAIDMAN, « La notion d'*archaion* dans la *Périégèse* de Pausanias », *in* : G. LACHENAUD, D. LONGRÉE (éds), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentations, récits et idéologie. Colloque de Nantes et Angers*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 21-30.

d) Renvois répétés

Renvois répétés au même titre : références complètes lors de la première occurrence, puis abréviation :

- si l'on ne cite que ce seul ouvrage de l'auteur : Initiale(s) NOM, *op. cit.*, pages.
- si l'on ne cite que ce seul article de l'auteur : Initiale(s) NOM, *art. cit.*, pages.
- si l'auteur est cité avec plusieurs ouvrages et/ou articles : Initiale(s) NOM, *titre de l'ouvrage* ou « titre de l'article » (éventuellement abrégé), *op. cit.* ou *art. cit.*, pages.
- si l'on cite plusieurs contributions d'un collectif : Initiale(s) NOM, « titre de la contribution » (éventuellement abrégé), *in* : *Titre de l'ouvrage* (éventuellement abrégé), *op. cit.*, pages.

Renvoi à la référence dans la note précédente : *Ibid.*

Renvoi à plusieurs ouvrages et/ou plusieurs articles d'un même auteur : initiale(s) et nom dans la première référence, puis ID. (en PETITES CAPITALES) ; références séparées par un point-virgule.

Exemple :

Guy G. STROUMSA, *La fin du sacrifice. Les mutations religieuses de l'Antiquité tardive*, Paris, Odile Jacob, 2005 ; ID., *A New Science. The Discovery of Religion in the Age of Reason*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2010.

III. Quelques précisions complémentaires (par ordre alphabétique)

En complément aux règles générales des points I et II, cette partie III précise un certain nombre de conventions de détail.

Abréviations principales : *ibid.* = pour *ibidem* (au même endroit) ; *op. cit.* = pour *ouvrage cité* ; *art. cit.* = pour *article cité* ; *ID.* = pour *IDEM* (le même auteur).

Appel de note : en chiffres arabes sans parenthèses, en exposant ; suit immédiatement le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte ; précède le signe de ponctuation, à l'exception des points d'interrogation et d'exclamation, mais suit les guillemets dans le cas d'une citation. Si la ponctuation fait clairement partie de la citation, l'appel de note vient après la ponctuation.

Exemples :

Si, comme le dit La Fontaine, « tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse »¹, on appliquera cette sagesse à notre cas.

Comme le dit La Fontaine : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. »¹

Apostrophes : apostrophes typographiques (' et non ') .

Bibliographie en fin d'article : deux manières de faire :

a) Références selon règles ci-dessus (*cf.* partie II) ; différence : pour marquer l'ordre alphabétique, le nom de l'auteur ou de l'éditeur précède son ou ses initiale(s) (*exemple* : STROMSA, Guy G.). Dans ce cas, dans les notes de bas de page : nom de l'auteur (en PETITES CAPITALES), titre abrégé.

b) Références comme dans a), mais avec la date de parution après les initiales, entre parenthèses (*exemple* : STROMSA, Guy G. (2010), titre, etc.). S'il y a plusieurs publications du même auteur ou éditeur dans la même année : derrière la date, a, b, c, etc. Dans ce cas, dans les notes de bas de page : nom de l'auteur (en PETITES CAPITALES) et année de parution.

Dans les deux cas, si plusieurs références d'un même auteur se suivent : nom et prénom(s) remplacés, dès la deuxième référence, par un long tiret, suivi d'une virgule.

Citations et guillemets : Citations en caractères romains et entre guillemets (guillemets typographiques [« »] et non guillemets droits [" "]). En premier lieu, guillemets français (« ... »), puis guillemets anglais ("...") lorsqu'il s'agit de guillemets dans une citation elle-même placée entre guillemets. Les premiers appellent une espace insécable, les seconds non.

Citations longues de plus de quatre lignes : placées dans un bloc se distinguant du corps du texte : sans guillemets, en caractères de taille 11, avec un retrait à gauche et une ligne blanche avant et après. Dans ce cas, l'appel de note suit la ponctuation.

Coupure dans une citation : points de suspension entre crochets : [...].

Ajouts ou commentaires de l'auteur de l'article : placés entre crochets.

Pas de crochets en tête ou à la fin d'une citation ; on la commence toujours par une majuscule, entre crochets si la majuscule remplace une minuscule dans le texte cité.

Guillemets anglais simples pour mettre en évidence certains concepts ou certaines expressions.

Citations bibliques : Noms des livres bibliques en *italiques* ; abréviations selon la *TOB* (*Traduction Œcuménique de la Bible*, Paris / Villiers-le-Bel, Cerf / Bibli'O, nouvelle édition, 2010). Citations également selon la *TOB* (sinon, indiquer en note la traduction est utilisée).

Chapitre et verset en chiffres arabes ; séparés par une virgule, sans espace.

Référence à un ensemble de versets : abréviation « v. ».

Citations en langue étrangère : En règle générale, les citations doivent être traduites en français. Le texte peut être cité dans la langue originale en note de bas de page.

Si, pour des raisons argumentatives, la citation en langue étrangère doit rester dans le corps du texte : en *italiques* ; dans ce cas, la traduction peut alors figurer en note de bas de page.

Collections et séries : En règle générale, titres de collections et de séries pas mentionnés.

Date de parution manquante : Si la date de parution manque, on introduit la mention « (s. d.) », suivie, si possible, de la date probable entre crochets.

Énumérations : Chaque paragraphe d'une énumération, sauf le dernier, se termine par un point-virgule. Le dernier paragraphe se termine par un point, ou par une virgule quand la phrase se poursuit à la suite de l'énumération.

Espaces insécables : Sont à introduire dans les guillemets français (« »), avant les points d'interrogation et d'exclamation, avant le double point et le point-virgule. En règle générale, les logiciels de traitement de texte de langue française les introduisent automatiquement.

Incises : Soit entre parenthèses, soit entre des tirets (–), et non des traits d'union (-).

Internet : Pour les références trouvées sur Internet, selon le modèle général utilisé pour les documents imprimés (*cf.* partie II) ; lieu et maison d'édition remplacés par l'adresse complète de l'URL, avec la date de dernière consultation.

Italiques : Utilisés dans le corps du texte pour des locutions latines ou en langue étrangère (*cf.* ci-dessous), ou pour mettre en relief certains termes ou certaines expressions (pas de caractères gras, de petites capitales ou de soulignements !).

Lieu d'édition : En règle générale, noms des lieux d'édition dans la langue du texte cité ; exception : quand les formes françaises sont devenues très habituelles (*exemples* : Bâle au lieu de Basel, Copenhague au lieu de København, Londres au lieu de London, Munich au lieu de München, etc., mais pas Gottingue au lieu de Göttingen ou Tubingue au lieu de Tübingen). Si le lieu d'édition manque : mention « (s. l.) », suivie, si possible, du lieu probable d'édition entre crochets.

Locutions latines : En règle générale, en *italiques* et sans guillemets (*exemples* : *grosso modo*, *idem*, *sic*). Expressions francisées et devenues très habituelles dans le langage courant : en caractères standard (*exemples* : a priori, a fortiori, desiderata, duplicata, erratum, etc., in-folio).

Locutions en langue étrangère : En *italiques* et sans guillemets. Termes étrangers passés dans le langage courant : en caractères standard (*exemples* : leitmotiv, sketch, week-end).

Majuscules : Accentuées (*exemples* : À partir de... ; Église ; Être ; Ô ; etc.) ; de même pour les trémas (*exemples* : JÄGER ; Ötgers ; MÜLLER ; etc.).

Mention d'œuvres. Une œuvre autonome (tableau, recueil de poèmes, roman, etc.) : en *italiques*. Une œuvre qui fait partie intégrante d'un ensemble : entre guillemets.

Pages : Indications de pages précédées par l'abréviation « p. » + une espace (pas de « pp. » pour indiquer plusieurs pages !). Pas de pagination condensée avec des numéros inclusifs (*exemples* : p. 61-64, et non pas p. 61-4 ; p. 122-148, et non pas p. 122-48). Indications de pages avec un trait d'union (-), et non un tiret (–), et sans espaces entre le tiret et les chiffres.

Parenthèses : À l'intérieur de parenthèses (), l'on aura recours à des crochets [].

Renvois : Pour les renvois : de préférence, « *cf.* » (et non « voir »).

Siècles. En chiffres standard et majuscules, suivis du « e » en exposant.

Tirets et traits d'union : Trait d'union entre deux parties d'un mot (*exemple* : entre-temps) ; tiret pour des incises dans la phrase (*exemple* : nous pouvons dire – mais c'est une supposition – que...) ou pour forcer une ponctuation remplaçant une virgule ou un point-virgule. Tiret long (—) : réservé pour la substitution d'un nom d'auteur ou d'éditeur dans une liste bibliographique.

Volumes et tomes : Entre le titre et le lieu d'édition (abréviations : « vol. » et « t. », suivies du numéro, en chiffres arabes).